



**AUBERGE
GRANIT ROSE**

Conditions Générales de Vente Individuels (moins de 15 personnes)

L'objet des présentes conditions générales (ci-après « les Conditions Générales ») est de définir les conditions de vente par Auberge Granit Rose au Client de prestations d'hébergement et de restauration.

Ces Conditions Générales associées aux conditions particulières relatives à la vente de prestations d'hébergement et de restauration (ci-après désigné « les conditions particulières ») constituent le contrat de prestations d'hébergement et de restauration (ci-après le Contrat).

La société Auberge Granit Rose est une SAS, elle a pour but principal de proposer un hébergement collectif ou de plein air dans l'établissement situé 60 corniche de Goas Treiz à TREBEURDEN. Des activités de restauration, de buvette, de vente d'épicerie et de laverie sont également possibles.

Accès à l'Auberge. Toutes personnes majeures ou mineures accompagnées par un majeur ou à partir de 16 ans disposant d'une autorisation parentale peuvent réserver à l'Auberge Granit Rose. La Direction se réserve le droit de refuser une réservation.

Modalités de réservation. Toute réservation est confirmée lors du paiement de l'acompte de la prestation. Une réservation non-confirmée n'est pas garantie, et peut être annulée par l'établissement.

Tarifs. Les tarifs sont exprimés TTC conformément à la grille tarifaire. Sauf mention contraire, la taxe de séjour vient en supplément.

Les variations de taux de TVA ou la création de nouvelles taxes peuvent amener Auberge Granit Rose à modifier le montant des séjours sans préavis.

Modalités de paiement.

Pour un séjour inférieur à 200 €, le paiement doit être effectué pour au minimum 50 % lors de la réservation et le solde au plus tard à l'arrivée.

Pour un séjour pour un montant global supérieur à 200 € et inférieur à 500 €, sauf précisions contraires, le règlement du séjour se fait par versements d'acomptes successifs : 30% au minimum à la réservation, 20% un mois avant le séjour et le solde à l'arrivée.

Pour un séjour pour un montant global supérieur à 500 €, 30% au minimum à la réservation, 30% un mois avant le séjour et le solde à l'arrivée.

Sur demande, chaque acompte fait l'objet d'un reçu qui est adressé au client.

Le règlement doit être effectué soit par chèque à l'ordre de Auberge Granit Rose ou soit par virement bancaire sur le compte bancaire Auberge Granit Rose.

Après réception de la facture, tout retard de paiement de plus de 30 jours implique des pénalités de retard (taux de 15% par an), sauf si un échéancier est fixé au préalable.

Chèques Vacances : Auberge Granit Rose est agréée ANCV : vous pouvez donc régler tout ou partie du séjour en chèques vacances.

Modifications.

Conditions de modification ou d'annulation du fait de l'acheteur

Annulation totale : elle doit se faire par courrier écrit recommandé ou courriel.

a) désistement à plus de 30 jours avant le début du séjour : pas de frais d'annulation jusqu'à 6 personnes, 50 % au-delà.

b) désistement à J-30 jours ou moins avant le début du séjour : les frais d'annulation maximum correspondent à 50% du prix du séjour.

c) désistement moins de 3 jours avant le début du séjour : les frais d'annulation maximum correspondent à 100% du prix du séjour.

Les conditions ci-dessus s'appliquent également pour une annulation partielle.

Un séjour écourté est considéré comme une annulation partielle.

Conditions de modification ou d'annulation du fait du vendeur :

Auberge Granit Rose peut être amenée à modifier ou à annuler un séjour ou une prestation en cas d'événements extérieurs indépendants de sa volonté. Lorsque qu'avant le départ, le respect d'un élément majeur du Contrat est rendu impossible par suite d'un événement extérieur, nous vous aviserons en vous informant que vous disposerez alors de la faculté de résilier le contrat ou d'accepter les modifications que nous vous proposerons. Vous devrez alors nous faire connaître votre choix sous 48 heures. Dans l'hypothèse où vous décideriez de résilier le contrat, vous aurez droit, sans supporter de pénalités ou de frais, au remboursement de la totalité des sommes que vous aurez versées.

Assurances.

Responsabilité : nous vous conseillons d'être assurés en responsabilité (dommages corporels ou matériels) et garantie vol. Notre police d'assurance couvre notre seule responsabilité de société conformément à la loi 92.645 du 13 juillet 1992. Elle couvre les risques liés à l'hébergement et à la restauration (notamment les risques d'intoxication alimentaire ou d'empoisonnement). Le contrat est souscrit à Mutuelles du Mans (MMA IARD) RC N° A146525020

Toutefois Auberge Granit Rose sera exonérée de tout ou partie de sa responsabilité dans les cas où l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat ou en cas de force majeure. Dans l'hypothèse où l'un des participants occasionne des dommages corporels ou matériels, sa responsabilité civile pourra être recherchée en vue d'un dédommagement.

Durant votre séjour.

Auberge Granit Rose a élaboré un règlement intérieur affiché dans l'établissement, il indique les règles sur l'utilisation du matériel et de la vie dans l'établissement et il précise les conditions d'évacuation.

Les résidents devront respecter les lois et réglementations françaises. En cas de non-respect des lois, le responsable de l'Auberge fera appel aux forces de gendarmerie de PERROS-GUIRREC ou à la police municipale de TREBEURDEN.

Voici les règles du règlement intérieur :

L'objectif d'Auberge Granit Rose est de proposer une solution d'hébergement collectif et participative dans le site naturel du TOENO à prix doux, dans une atmosphère facilitant les échanges de bon goût et de bon esprit.

Hébergement et utilisation de la cuisine collective :

Les chambres doivent être tenues propres et laissées propres. A votre arrivée, on vous remet un jeu de draps comprenant un drap housse, un drap plat et une taie de traversin. A votre départ, vous devrez défaire votre lit et placer chaque drap dans la bannette dédiée. Vos déchets hors déchets sanitaires devront être triés dans les poubelles situées à proximité de la cuisine collective. Il n'est pas autorisé de prendre ses repas dans les chambres. Ceux-ci peuvent être pris dans la cuisine collective, sur les tables de pique-nique ou dans la salle à manger de l'auberge lors des prestations de restauration. A chaque utilisation de la cuisine collective, celle-ci devra être laissée propre. Son utilisation devra être modérée afin de permettre au plus grand nombre de l'utiliser.

Consommation d'alcool : la consommation d'alcool est proscrite en dehors des repas et avant 18 heures. La consommation d'alcool est proscrite dans les chambres.

Branchements électriques : il est interdit de brancher sur les prises électriques des appareils autre que les téléphones portables et autres ordinateurs individuels.

Bruit : à partir de 22 heures, une attention toute particulière est faite pour favoriser le repos. Aussi, si un résident souhaite dormir, la lumière de la chambre collective devra être éteinte.

Sécurité : si l'alarme incendie est déclenchée, les résidents doivent se rassembler sur la partie basse de l'auberge à l'endroit spécifié comme point de rassemblement. Par ailleurs, les résidents ne doivent pas se rendre dans les zones réservées au personnel (cuisine professionnelle, réserve, caves).

Conduite : chaque résident doit être respectueux des autres résidents. En cas de manquement, son exclusion pourra être décidée par le responsable, sans indemnisation, et des poursuites pourront être engagées.

Pertes - Vols – Détériorations : notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des installations. Il est déconseillé d'apporter des objets de valeur ou de grosses sommes d'argent.

Dégradations : le responsable d'un groupe que l'on définit comme celui qui a réservé pour le compte de plusieurs clients individuels s'engage à couvrir les éventuelles dégradations accidentelles ou volontaires occasionnées par l'un des membres du groupe. La responsabilité de chaque résident majeur membre d'un groupe pourra également être engagée.

Stationnement sur le parking : le parking est exclusivement réservé aux clients de l'auberge et aucun véhicule en dehors des périodes de présence dans l'auberge ne pourra y être temporairement stationné.

Après votre séjour.

Nous attachons une grande importance à la satisfaction de nos clients, vos remarques nous permettent d'améliorer nos prestations (accueil, confort, environnement, ...). Nous rappelons qu'Auberge Granit Rose est une auberge collective qui fournit une prestation de base à prix doux tout en répondant aux normes de sécurité et d'hygiène et qu'elle ne doit pas être comparée à un offre hôtelière classée.

Réclamation : toute réclamation relative au séjour doit être adressée dans le délai d'un **mois** maximum après la date de fin de séjour par lettre recommandée avec avis de réception à : Auberge Granit Rose, 60 Corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

Mentions générales.

Sous-traitance : pour assurer une prestation complète (hébergement, restauration), Auberge Granit Rose peut être amené à sous-traiter une partie du séjour programmé.

Acceptation : la participation à un séjour Auberge Granit Rose implique sans réserve la pleine acceptation des présentes conditions générales et particulières.

Litiges : en cas de litiges, les tribunaux de GUINGAMP et SAINT-BRIEUC sont seuls compétents.

Loi Informatique et Liberté : conformément à l'article 27 de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, vous êtes informés que toutes les informations vous concernant sont collectées par Auberge Granit Rose afin de traiter votre réservation. Elles peuvent faire l'objet d'une exploitation par nos services. Vous disposez, selon l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition pour le traitement des renseignements vous concernant.

Pour exercer ce droit, adressez-vous à Auberge Granit Rose, 60 corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN.

Photos et images : au cours d'un séjour, les participants pourront être photographiés pour mettre en ligne des photos ou illustrer l'Auberge. Dans la mesure du possible, les visages ne seront pas reconnaissables. Les clients acceptent que ces photos soient utilisées sur le site www.aubergegranitrose.fr ou pour illustrer nos brochures ou celles de nos partenaires ainsi que les articles de presse.

Ils acceptent également que les reportages TV, radios ou presse écrite puissent avoir lieu au cours du séjour.

Les photographies de nos documents ne sont pas contractuelles et ne reflètent pas forcément avec exactitude les lieux à la date d'arrivée.

Prestations

Hébergement : la répartition des participants dans les chambres est effectuée selon les disponibilités de l'établissement.

L'hébergement est en formule tous lits occupés : le remplissage des chambres est optimisé. Les draps sont fournis pour tous les séjours.

Le ménage des sanitaires est quotidien.

Restauration : la pension complète comprend 3 repas par jour : le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner. La demi-pension comprend le petit-déjeuner et le dîner.

Pour les adultes, la fourniture des boissons est précisée dans le contrat. En règle générale, la prestation s'entend sans boisson alcoolisée.

Nos menus ne comprennent pas de régimes alimentaires particuliers : en cas de besoin, consultez-nous, 30 jours à l'avance. En plus des prestations convenues, des repas supplémentaires ou pique-niques peuvent être préparés sur simple demande.

* * *
* *
*